

REÇU

Nous soussignés Chambre de Commerce et d'Industrie Franco-Portugaise, dont le siège social est à Paris 14^{ème} représentée par son Président Monsieur Carlos Vinhas Pereira.

Attestons par la présente avoir reçu de la société **ASA BATIMENT SARL** dont le siège social est à CANNES la somme de **300,00 €uros** (trois cents €uros) représentant la cotisation pour la période du 01 juillet 2019 au 30 juin 2020.

Fait à Paris, le 02 juillet 2019

Pour valoir et servir ce que de droit.

Carlos Vinhas Pereira

Président

